

Arrêté en date du 11 DEC. 2024

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour la période 2023-2025 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle au titre de l'année 2025 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
CHALLEMEL DU ROZIER Luc	SG / RAPS
CHENUT Guillaume	DDPP LOIRE-ATLANTIQUE
DEFLESSELLE-BEUNET Laurence	ONIRIS - Chantierie
FAJARDI Véronique	DDPP ALPES-MARITIMES
HENDRIKX Pascal	CGAAER
KEROURIO Eric	DDPP AIN
KLES Virginie	Ministère de l'intérieur
LARIVIERE Laurent	SG / RAPS
LEFRANCOIS Thierry	CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)
PROVIN Nathalie	SGCD BAS-RHIN
RACE Catherine	SG / RAPS
SOLERE Véronique	DISAOM (délégation interministérielle à la souveraineté agricole des outre-mer)

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt et par délégation,

La Secrétaire générale



Cécile BIGOT-DEKEYZER